

RAPPORT D'ACTIVITE ANNEE 2010

Assemblée Générale Ordinaire
Jeudi 30 juin 2011



UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES DE LOZERE

Rue de la Petite Roubeyrolle – B.P. 6 – 48001 MENDE CEDEX

Téléphone : 04 66 65 10 85 - Télécopie : 04 66 65 79 90

E-mail : udaf48@wanadoo.fr

SOMMAIRE

1. VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UDAF ET REPRESENTATION FAMILIALE

1.1 - Fonctionnement statutaire et institutionnel de l'UDAF

1.1.1 - Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2010

1.1.2 - Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2010

1.1.3 - Assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2010

1.1.4 - Conseils d'administration et réunions du Bureau

1.1.5 - Réunions de la Commission de contrôle

1.1.6 - Organisation institutionnelle

1.1.7 - Participation aux réunions nationales (UNAF)

1.1.8 - Participation aux réunions URAF et interrégionales

1.1.9 - Contribution aux travaux nationaux

1.2 - Représentation familiale

1.2.1 - Particularités de la représentation familiale en 2010

1.2.2 - Fonctionnement de la représentation familiale

- *Plan d'action de l'UDAF en matière de fonctionnement de la représentation familiale*
- *Formation / Information des représentants*

2. REFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL

2.1 - Travaux, propositions et avis

2.1.1 - Vieillesse et dépendance

2.1.2 - Santé

2.1.3 - Prévention des conduites à risque

2.1.4 - Logement

2.1.5 - Crédit-surendettement

2.1.6 - Enfance et scolarité

2.1.7 - Insertion et emploi

2.1.8 - Protection juridique des majeurs et des familles

2.2 - Relations et manifestations départementales

2.2.1 - Communication

2.2.2 - Relations publiques et/ou manifestations départementales

3. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

3.1 - Animation du réseau des associations familiales

3.1.1 - Conventions de partenariat avec les associations pour contribuer aux projets de l'UDAF

3.1.2 - Participation à la vie des associations et développement du réseau

3.1.3 - Soutien des associations familiales

3.2 - Observatoire de la famille

3.3 - PIF – PARADS – Aide aux tuteurs familiaux

3.4 - Site Internet d'information aux familles

3.5 - Soutien d'actions "parentalité" et conférence départementale de la famille

3.6 - Relais Assistants Maternels de Lozère (RAM)

4. ACTION SOCIALE - SERVICES MJPM, MJAGBF ET MASP

4.1 - Cadre réglementaire

4.2 - La professionnalisation des mandataires et des délégués aux prestations familiales

4.3 - Activité des services

4.3.1 - Les chiffres-clés

4.3.2 - Commentaires

4.4 - Orientations 2011

1. VIE INSTITUTIONNELLE DE L'UDAF ET REPRESENTATION FAMILIALE

1.1 - Fonctionnement statutaire et institutionnel de l'UDAF

1.1.1 - Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 2010

- ✕ Modification de l'article 7 (conseil d'administration) des statuts de l'UDAF Lozère

1.1.2 - Assemblée générale ordinaire du 16 juin 2010

- ✕ Adoption du procès-verbal des assemblées générales du 29 juin 2009
- ✕ Rapport de la commission de contrôle de l'UDAF
- ✕ Lecture et approbation du rapport financier
 - Rapport du commissaire aux comptes
 - Affectation des résultats de l'exercice 2009
 - Détermination du montant des cotisations 2011, associations et fédérations
- ✕ Présentation et approbation du rapport moral et d'activité
- ✕ Ratification de la cooptation d'administrateurs UDAF
- ✕ Proclamation des résultats du vote

1.1.3 - Assemblée générale extraordinaire du 8 novembre 2010

- ✕ Décision sur l'avenir des services de l'UDAF Lozère

1.1.4 - Conseils d'administration et réunions du Bureau

- ✕ *Huit séances du Conseil d'Administration*
2 mars, 30 mars, 27 avril, 12 mai, 16 juin, 19 juillet, 21 octobre et 16 décembre 2010
- ✕ *Une réunion du Bureau*
14 septembre 2010

1.1.5 - Réunions de la Commission de contrôle

- ✕ *Trois réunions de la Commission*
17 février, 7 avril et 12 octobre 2010

1.1.6 - Organisation institutionnelle

- ✘ Sur demande de la Présidente de l'UDAF de Lozère, mise à disposition par l'UNAF d'un directeur d'UDAF au profit de l'union départementale en vue d'apporter une aide technique pour la prise de décision de la Présidente pendant la période d'absence pour congés maladie du directeur
 - Signature d'une convention tripartite UNAF / UDAF du Lot / UDAF de Lozère le 29 janvier 2010
- ✘ Gestion administrative et financière des services MJAGBF (mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial) et MJPM (mandataire judiciaire à la protection des majeurs) de l'UDAF de Lozère confiée à l'UDAF de l'Hérault, avec mise à disposition à titre gratuit de son directeur
 - Signature d'une convention de gestion le 30 juillet 2010 à effet du 1^{er} août
- ✘ Mise en place de réunions d'information du personnel UDAF sur le fonctionnement et l'organisation
 - 23 février, 11 août, 5 octobre et 17 novembre 2010

1.1.7 - Participation aux réunions nationales (UNAF)

- ✘ 19 & 20 juin 2010, Assemblée Générale de l'UNAF à Lyon
(*participant : Présidente*)
- ✘ 10 juillet 2010, Assemblée Générale de l'UNAF à Paris
(*UDAF Lozère représentée par l'UDAF de l'Ardèche*)
- ✘ 16 octobre 2010, réunion des Présidents d'UDAF et d'URAF et Directeurs d'UDAF
(*participant : Directeur*)

1.1.8 - Participation aux réunions URAF et interrégionales

- ✘ 21 janvier 2010, réunion des Chefs de service à Tarbes, travail sur les outils de la loi de 2002 et la participation de l'utilisateur, l'inventaire et la reddition des comptes (*participant : Chef de service Tutelles*)
- ✘ 16 mars & 10 mai 2010, réunion Présidents/Directeurs de l'URAF Languedoc-Roussillon à Montpellier (*participant : Présidente*)
- ✘ 20 septembre 2010, Assemblée Générale de l'URAF (*participant : Présidente*)

1.1.9 - Contribution aux travaux nationaux

- ✘ Contribution aux travaux sur les conventions d'objectifs UNAF-UDAF
- ✘ Participation à l'enquête sur le "crédit-surendettement"
- ✘ Contribution à la lettre électronique de l'UNAF

1.2 - Représentation familiale

L'UDAF de Lozère représente et défend les intérêts des familles dans plus de 70 instances départementales ou régionales (commissions, comités...).

1.2.1 - Particularités de la représentation familiale en 2010

- ✘ Propositions de représentants UDAF à l'Agence Régionale de Santé pour siéger au sein des conseils de surveillance des établissements publics de santé
 - Quatre propositions retenues sur cinq (établissements à ressort communal)
- ✘ Maintien des deux représentants UDAF Lozère à la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc malgré une fusion des caisses Hérault, Gard, Lozère
- ✘ Réponse à l'appel à candidature lancé par l'ARS pour siéger à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie Languedoc-Roussillon
 - Nomination d'un représentant UDAF au titre du 2^{ème} collège "représentants des associations agréées au titre de l'article L.1114-1 du code de la santé publique" (arrêté ARS LR n° 476 du 29 juin 2010)
 - Membre de la Commission spécialisée de prévention de la CRSA LR
- ✘ Participation aux élections des représentants des locataires dans les organismes HLM
 - Lancement fin août d'un appel à candidature auprès des associations et mouvements familiaux agréés à l'UDAF Lozère (réponses des associations mais pas de candidat proposé)
 - Participation aux rencontres pré-électorales de la société d'HLM "Lozère Habitations" (14 septembre) et de la Société Anonyme Immobilière d'Economie Mixte Mende-Fontanilles (8 octobre)
- ✘ Nomination de l'UDAF à la Commission régionale de conciliation et indemnisation des accidents médicaux, des affections iatrogènes et des infections nosocomiales de la région Languedoc-Roussillon au titre des associations agréées représentant les usagers

- ✘ Constitution et dépôt d'un dossier en vue de solliciter l'agrément d'ingénierie sociale, financière et technique prévu à l'article L.365-3 du code de la construction et de l'habitation (*septembre 2010*)
- ✘ Proposition à l'ARS en vue de figurer sur la liste des personnes qualifiées pour faire valoir le droit des usagers ou de leur représentant familial pris en charge par des établissements sociaux et médico-sociaux
- ✘ Renouvellement de mandats :
 - Commission de médiation du droit au logement opposable
 - Bureau d'aide juridictionnelle
 - Commission de surendettement des particuliers
 - Commission départementale de la sécurité routière
 - Conseil d'administration ALMA Lozère
 - Conseil d'administration de la Société d'HLM "Lozère Habitations"
 - Caisse de Mutualité Sociale Agricole
 - Comité départemental de l'aide médicale urgente et des transports sanitaires
 - Observatoire départemental d'aménagement commercial
 - Commission départementale d'organisation et de modernisation des services publics de Lozère
- ✘ Nouvelles représentations :
 - Commission départementale d'aménagement commercial du Gard
 - Conseils de surveillance des établissements publics de santé
 - Commission de coordination des actions de prévention des expulsions
 - Conseil d'administration de l'association Réseau Addictologie de Lozère
 - Conseils de la Vie Sociale :
 - EHPAD de Saint Alban, EHPAD La Maison des Aires à Chanac, Résidence Les Hautes Terres à Fournels, Foyer de vie Saint Hélion à Marvejols, MAS d'Entraygues à Chirac

1.2.2 - Fonctionnement de la représentation familiale

Plan d'action de l'UDAF en matière de fonctionnement de la représentation familiale

L'UDAF poursuit le plan d'action élaboré en 2005 en matière de représentation, avec pour objectifs essentiels une amélioration de la coordination de la représentation familiale et une meilleure prise en compte de la formation et de l'information des représentants.

Information des représentants

- ✘ Abonnements et documents diffusés par l'UDAF aux représentants familiaux (de façon systématique et ciblée dès lors que leur domaine d'intervention est concerné)
 - Revue UNAF « Réalités Familiales »
 - Revue « Le délégué au CCAS »
 - Bloc-notes UNAF
 - Etudes qualitatives de l'UNAF
 - Lettres et dossiers de la Commission de Sécurité des Consommateurs
 - Documentation agences de l'eau Loire-Bretagne, Adour-Garonne...
- ✘ Divers documents consultables par les représentants à l'UDAF (revues, magazines, guides...)
 - Guide CISS du représentant des usagers du système de santé
 - Plaquette UNAF "la légitimité de la représentation familiale"
 - Livret "les chartes dans le domaine de la santé"
 - Livret enquête périnatalité "regards de femmes sur leur maternité"
 - Rapport annuel de la Conférence nationale de santé...
- ✘ Accès à l'actualité familiale à partir du site Internet UDAF (www.udaf48.fr)
- ✘ Mise à disposition des résultats des enquêtes de l'Observatoire de la famille
- ✘ Recherche documentaire en lien avec la représentation
- ✘ Possibilité de s'abonner gratuitement à la lettre de l'UNAF
- ✘ Accessibilité aux dossiers de représentation familiale tenus à jour par le service institutionnel

Formation des représentants

- ✘ 20 novembre, participation au programme de formation 2010 du pôle vie associative de la DDSCSP Lozère, module "responsabilité des dirigeants"
(participants : un bénévole et un salarié UDAF)

2. REFLEXIONS ET PROPOSITIONS SUR LES QUESTIONS D'ORDRE FAMILIAL

2.1 - Travaux, propositions et avis

2.1.1 - Vieillesse et dépendance

- ✕ Participation le 1^{er} mars à l'EHPAD de Saint Alban aux rencontres avec les organismes de tutelle des établissements pour personnes âgées (DDASS et Conseil Général)
- ✕ Implication de l'UDAF dans les actions menées en direction des aînés au titre de la Semaine Bleue en Lozère du 18 au 22 octobre 2010 organisée par le CODERPA sous l'égide du Conseil Général
 - Prise en charge de supports de communication
 - Information relayée aux associations et mouvements familiaux de Lozère et au public au travers du site Internet de l'UDAF
 - Participation à deux manifestations :
 - Conférence sur les enjeux du vieillissement le 13 octobre à Mende
 - Conférence à la maison de retraite de La Canourgue le 21 octobre sur le thème " à tout âge, accepter les différences"
- ✕ Contribution à la réflexion départementale relative au soutien de la personne âgée et de sa famille initiée par le CLIC en partenariat avec le CODERPA
 - Présence aux réunions préparatoires des tables rondes de Langogne (15 septembre) et Florac (28 septembre)
 - Intervention de l'animateur de l'UDAF pour présenter le dispositif PIF-PARADS-Aide aux tuteurs familiaux lors des tables rondes de Saint Chély (4 mars), Marvejols (10 juin), Langogne (20 octobre) et Florac (16 novembre)

2.1.2 - Santé

- ✕ Participation, en qualité de membre permanent, aux rencontres du réseau de santé RADIAL (Réseau d'Aide à la Décision pour l'Intervention et l'Accompagnement en Lozère) mis en place sur le département (11 février, 11 mars, 8 avril, 10 juin et 9 décembre)
- ✕ Présence à l'assemblée générale du Réseau Santé Précarité 48 (14 juin) et à la réunion de présentation de la mise à jour du dispositif de gestion d'une canicule qui s'est tenue à la délégation territoriale de l'ARS le 23 juin

2.1.3 - Prévention des conduites à risque

- ✗ Participation assidue aux travaux de la Commission départementale de la sécurité routière (3 mars, 7 avril, 3 mai, 30 juin, 27 juillet, 6 septembre et 8 novembre)
- ✗ Présence au colloque organisé le 6 octobre par le CIDFF et la DDCSPP Lozère sur le thème "violences intrafamiliales : évaluer et prendre en charge" (présence d'un administrateur)
- ✗ Implication de l'UDAF au sein du Réseau Addictologie Lozère
 - Présence à l'assemblée générale constitutive de l'association (12 octobre)
 - Membre du conseil d'administration
 - Participation aux réunions d'échange des pratiques du réseau (16 septembre et 2 décembre)
- ✗ Participation le 23 novembre au Conseil départemental de prévention de la délinquance, d'aide aux victimes et de lutte contre la drogue, les dérives sectaires et les violences faites aux femmes (présence du Vice-Président et de l'animateur UDAF)

2.1.4 - Logement

- ✗ Contribution au projet de Plan départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion
 - Présence aux réunions du comité de concertation (1^{er} et 24 mars) et du groupe de travail n° 4 (21 juin et 15 septembre)
 - Elaboration d'un document présentant les actions mises en œuvre par l'UDAF pour aider les personnes défavorisées (dispositifs Point Info Famille et Pôle d'Accueil en Réseau pour l'Accès aux Droits Sociaux)
- ✗ Demande d'agrément préfectoral "ingénierie sociale, financière et technique" formulée pour permettre à l'UDAF de poursuivre son action à compter du 1^{er} janvier 2011 dans différents dispositifs départementaux concernant la politique du logement
- ✗ Implication de l'UDAF dans les travaux du Plan départemental d'actions pour le logement des personnes défavorisées
 - Participation aux réunions du comité de pilotage (12 octobre et 8 décembre) et aux réunions territoriales organisées pour l'élaboration du 5^{ème} PDALPD, notamment celle qui s'est tenue à Mende le 5 mai
 - Signature de la nouvelle charte de prévention des expulsions locatives en présence de la presse (12 octobre)

- ✕ Représentation de l'UDAF au colloque "réforme du permis de construire : droit public et responsabilité de l'architecte – bilan et prospectives" qui s'est tenu le 22 novembre à l'Assemblée Nationale
- ✕ Participation le 26 novembre à une après-midi d'information sur le thème des locations immobilières organisée par l'Agence Départementale d'Information sur le Logement de la Lozère (*présence de l'animateur de l'UDAF*)

2.1.5 - Crédit-surendettement

- ✕ Participation du représentant UDAF aux réunions de la Commission de surendettement des particuliers (*mars, avril, mai, octobre et décembre 2010*)
- ✕ Dix-neuf dossiers confiés à l'UDAF sur l'année 2010 par le Juge de l'Exécution dans le cadre de son activité de mandataire en charge des procédures de rétablissement personnel (huit dossiers en 2009)

2.1.6 - Enfance et scolarité

- ✕ Création d'un Relais Assistants Maternels départemental dont la gestion est confiée à l'UDAF, la Lozère étant un des rares départements non pourvu en Relais Assistants Maternels
- ✕ Suivi des travaux du Conseil départemental de l'Education Nationale (*4 avril*) et de la Commission consultative des transports scolaires (*21 juin*)
- ✕ Participation le 15 juin à une réunion pour la mise en place d'une maison d'assistants maternels sur le Rozier en présence du maire, de la directrice d'école, de représentants du service PMI du Conseil Général, de la Caisse Commune de Sécurité Sociale et de la Communauté de communes de la Vallée de la Jonte
 - Intervention de l'animateur de l'UDAF sur les dispositions de la loi relative à leur création
- ✕ Présence de l'animateur UDAF au débat organisé sur le département de la Lozère le 15 novembre par l'Inspection Académique dans le cadre de la Conférence nationale sur les rythmes scolaires

2.1.7 - Insertion et emploi

- ✕ Participation aux rencontres régionales pour l'emploi avec visite du salon Travail Avenir Formation (édition 2010) organisé le 31 mars à Mende par Pôle Emploi, le Conseil Régional Languedoc-Roussillon, le Conseil Général Lozère et la Mission Locale Lozère

- ✕ Présence le 8 avril à l'assemblée générale du Comité de Bassin d'Emploi des Cévennes et aux échanges sur le thème de l'emploi en milieu rural (*participant : un administrateur*)
- ✕ Participation au groupe de travail relatif à l'insertion par l'activité économique dans le cadre de l'élaboration du Plan départemental de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion 2010-2014 (*21 juin et 15 septembre*)
- ✕ Participation le 28 juin en Préfecture à une réunion d'information et d'échanges autour de la mise en œuvre du service civique sur le département auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans : modalités d'agrément des structures d'accueil et domaines d'actions des missions susceptibles d'être offertes aux jeunes (*présence de l'animateur de l'UDAF*)
- ✕ Participation le 26 octobre à une rencontre pour la mise en œuvre du Pacte Territorial d'Insertion, document organisant la complémentarité et la coordination des partenaires pour favoriser l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires du revenu de solidarité active (*présence d'un administrateur*)
- ✕ Présence le 17 décembre à la cérémonie de remise de la médaille du travail aux travailleurs handicapés de l'ESAT de Civergols (*participant : un administrateur*)

2.1.8 - Protection juridique des majeurs et des familles

- ✕ Implication de l'UDAF dans les travaux de préparation du schéma régional de la protection juridique des majeurs et des familles lancés par la DRASS du Languedoc-Roussillon
 - Participation aux groupes de travail départementaux (*8 janvier et 5 mars*)
 - Contribution à une enquête lancée par la DDCSPP Lozère sur l'activité des mandataires judiciaires à la protection des majeurs et son financement
- ✕ Rencontre des mandataires judiciaires à la protection des majeurs du département sur invitation du juge des tutelles le 9 février (actes relatifs aux personnes, renouvellement des mesures de protection et modifications apportées par le décret du 23 décembre 2009...)
- ✕ Réunions de travail avec le service de l'inclusion sociale, de l'égalité et de la vie associative de la DDCSPP Lozère (*29 juillet, 31 août, 13 octobre*)
- ✕ Soutenance devant le Comité Régional de l'Organisation Sociale et Médico-Sociale le 9 septembre des dossiers déposés par l'UDAF Lozère pour la création d'un service MJAGBF (mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial) et d'un service MJPM (mandataire judiciaire à la protection des majeurs)
 - Obtention des autorisations de fonctionnement de ces services pour une durée de 15 ans, avec une extension de la capacité à exercer (arrêtés préfectoraux du 10 novembre 2010)
- ✕ Rendez-vous avec le juge des Tutelles (*30 septembre*)

2.2 - Relations et manifestations départementales

2.2.1 - Communication

La Présidente de l'UDAF assure la coordination et la responsabilité directe de la communication interne et externe de l'Institution.

- ✘ Rencontre avec le directeur de l'hebdomadaire La Lozère Nouvelle le 30 mars 2010
- ✘ Echanges avec la presse lozérienne pour promouvoir le Relais Assistants Maternels : passage sur les ondes radio départementales, interviews, rédactions d'articles
- ✘ Transmission de communiqués sur les conditions d'attribution de la médaille de la famille et d'articles d'information du Point Info Famille
- ✘ Contacts avec l'UNAF pour valoriser les actions mises en œuvre par l'UDAF Lozère au travers du réseau UNAF-URAF-UDAF (articles dans la lettre électronique de l'UNAF ou la lettre du réseau des observatoires des familles) ou diffuser de l'information (offres d'emploi)
- ✘ Actualisation permanente du site Internet de l'UDAF et développement du contenu (nouvelles rubriques, liens vers différents sites...)

2.2.2 - Relations publiques et/ou manifestations départementales (liste non exhaustive)

- ✘ Entretiens avec Monsieur le Préfet sur la situation de l'UDAF Lozère
- ✘ Présence à l'audience d'installation du procureur FINIELZ et du juge MONNINI-MICHEL (19 janvier) ainsi qu'à l'audience solennelle organisée pour l'installation de la nouvelle Présidente du Tribunal de Grande Instance de Mende (13 octobre)
- ✘ Rencontres avec les magistrats (17 juin et 30 septembre)
- ✘ Participation à l'assemblée générale de la Fédération Nationale des Educateurs de Jeunes Enfants de Lozère (6 février) et de l'association La Maison de l'Enfant (9 mars)
- ✘ Présence à l'inauguration de l'EHPAD "Chaldecoste" (29 mars) et de la Résidence sociale "La Gare" de Mende (16 décembre)
- ✘ Relations suivies avec la DDCSPP Lozère (27 avril, 29 juillet, 31 août, 13 octobre)
- ✘ Visite de l'exposition photographique "un monde en suspens" de Patrick BARD présentée lors de la réouverture du Centre permanent de la photographie à Fournels (30 avril)

- ✘ Participation à une réunion en Préfecture relative à la mise en place des Relais Services Publics sur le département (*12 mai*)
- ✘ Visite des locaux du nouveau centre social de Mende (*1^{er} juillet*)
- ✘ Participation à l'assemblée générale de l'association "Maison de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la Lozère" (*2 juillet*) et de l'association La Traverse (*4 octobre*)
- ✘ Participation aux assemblées générales du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement de la Lozère (*22 juillet et 23 décembre*) et à la présentation officielle du guide "quel arbre, pour quel usage" réalisé conjointement par le CAUE et le CRPF (*21 janvier*)
- ✘ En tant qu'association de consommateurs agréée, participation à une réunion de concertation des représentants locaux organisée par le Groupe La Poste en Lozère (*15 novembre*)
- ✘ Présence à l'inauguration des locaux du service d'Action Educative en Milieu Ouvert du Comité de Protection de l'Enfance et de l'Adolescence du Gard / Lozère et au dixième anniversaire du CPEA-GL en Lozère (*2 décembre*)
- ✘ Participation à la restitution finale du projet de développement économique et du projet de développement culturel du Pays des Sources en Lozère (*6 et 15 décembre*)

3. ACTIONS EN FAVEUR DES FAMILLES

3.1 - Animation du réseau des associations familiales

3.1.1 - Conventions de partenariat avec les associations pour contribuer aux projets de l'UDAF

- ✘ Deux conventions de partenariat signées avec ALAMAFA et le CODERPA Lozère :
 - Soutien d'une conférence sur l'éducation
 - Contribution à la Semaine Bleue en direction des aînés

3.1.2 - Participation à la vie des associations et développement du réseau

- ✘ Participation des administrateurs UDAF à la vie des associations et mouvements familiaux et notamment à leur assemblée générale
 - 5 février, moment de partage autour de la galette des rois (UNAFAM Lozère)
 - 27 février, assemblée générale de l'association Familles Rurales de Vialas
 - 11 mars, assemblée générale de l'association Familles Rurales de Banassac
 - 19 mars, assemblée générale de l'association Les Castors Juniors à Florac
 - 18 mai, assemblée générale de l'association des familles de Langogne
 - 11 septembre, conférence ALAMAFA
- ✘ Divers contacts et rencontres avec des associations d'intérêt familial telles que l'association des parents d'élèves du Rozier, l'association VMEH 48, l'ARCAF, l'association Créa'Couleurs
 - Quatre demandes d'agrément à l'UDAF déposées par des associations et examinées en Commission de contrôle

3.1.3 - Soutien des associations familiales

- ✘ Soutien technique et aide à la gestion associative
 - Aide et conseil sur le fonctionnement statutaire (sur rendez-vous, disponibilité du personnel UDAF chargé du suivi du dossier vie associative)

- Gestion informatisée des listes de familles adhérentes aux associations et mouvements familiaux au moyen du logiciel informatique ADHELIS
Au 31 décembre 2010, 27 associations et mouvements familiaux agréés regroupent 1 857 familles adhérentes.

- ✕ Soutien financier aux associations

- Subventions annuelles aux associations au prorata du nombre d'adhérents

En 2010, l'UDAF a accordé 13 250 € de subventions aux associations, dont :
11 926 € au titre de la contribution à la mission de l'UDAF et 1 324 € provisionnés au titre de subventions exceptionnelles qui seront attribuées au cours du 1^{er} semestre 2011

3.2 - Observatoire de la famille

OBJECTIFS :

- *Par une meilleure connaissance des familles, conforter la mission de représentation de l'UDAF*
 - *Contribuer à l'élaboration de propositions en faveur des familles*
 - *Communiquer et valoriser le travail de chaque étude annuelle*
-
- ✕ Concours de collaborateurs salariés et bénévoles dont :
 - Une salariée sur les aspects logistiques
 - Un animateur social et juridique chargé de la configuration du questionnaire, de l'exploitation des réponses et de l'analyse des données
 - Des référents associatifs locaux
 - ✕ Choix du thème, configuration du questionnaire et production dactylographiée
 - ✕ Reconstruction du panel des ménages avec les anciennes données et recherche de nouveaux
 - ✕ Lancement fin août de l'enquête sur le thème de la citoyenneté :
 - Impression, envoi et diffusion de 396 questionnaires et enveloppes réponses auprès du panel et par le canal des associations familiales
 - Exploitation de 155 questionnaires sur 178 réponses reçues
 - ✕ Diffusion du questionnaire-enquête auprès des partenaires : Préfecture, DDCSPP, Conseil Général et service de la Solidarité Départementale, CCSS, MSA
 - ✕ Rédaction d'un article pour diffusion sur le site Internet de l'UDAF et la lettre électronique de l'UNAF (lettre n° 267)

3.3 - PIF – PARADS – Aide aux tuteurs familiaux

OBJECTIFS :

- Développer l'accessibilité à l'information pour tous les lozériens et simplifier leurs démarches, avec une attention particulière pour les publics en difficulté
- Trouver en un même lieu toutes les informations utiles à la vie quotidienne de chacun
- Conforter la parentalité en facilitant l'accès des familles à l'information
- Mutualiser et capitaliser de l'information locale diffusée par le service
- Concevoir et mettre en œuvre des lieux d'accès à l'information en zone rurale
- Faciliter le travail des acteurs sociaux du département en partageant des ressources
- Soutenir l'exercice des solidarités familiales s'exerçant par la gestion de la tutelle d'un de leur membre

- ✕ Réalisation d'un bilan des résultats de l'activité constatée du service
Bilan d'activité positif : **activité en augmentation de 94% par rapport à 2009**

Quelques chiffres :

279 consultations sur l'année 2010 dont 79,6 % par téléphone
18,3 % en permanence
2,1 % par messagerie électronique

SEXE		DOMICILE		QUESTION(S)		CONTACT		
H	F	Mende	Autres	Unique	Multiples	Téléphone	Permanence	E-mail
77	202	65	214	222	57	222	51	6

THEMES ABORDES										
JURIDIQUE		ACCES AUX DROITS SOCIAUX				DIVERS				
Famille	Biens	Famille	Logement	Revenus	Aides	Conso.	Banques	Surendet.	Divers	Aide aux tuteurs
64	39	4	16	59	73	14	2	8	17	51

MOYENS DE CONNAISSANCE DU POINT INFO FAMILLE										
Lozère Nouvelle	Courrier HLM	Associations	Affiches	UDAF	Travailleurs sociaux	Autres	Mairies	Déjà utilisateur	Maisons de l'emploi	
131	0	9	14	37	5	8	12	63	0	

- ✕ Actions de communication :

- Large diffusion d'affiches, de flyers pour promouvoir le service auprès des mairies, cabinets médicaux, commerçants, services à domicile, associations diverses, EHPAD... ou à l'occasion de réunions
- Quarante articles d'information parus dans la presse locale rendant accessible aux familles et partenaires l'information locale et nationale :
 - prêt à taux zéro
 - allocation handicap et revenus d'activité
 - revalorisation des pensions de retraite
 - encadrement plus strict des syndics de copropriété
 - prime à la casse...

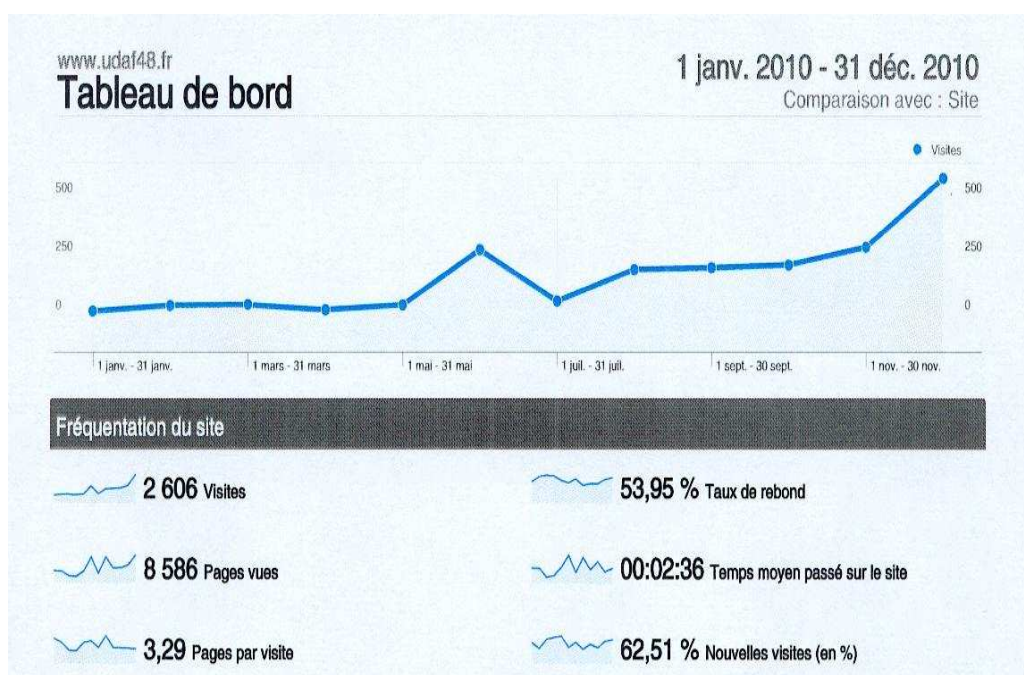
- ✘ Travail en partenariat avec les Maisons de l'Emploi et de la Cohésion Sociale (Villefort, Saint Chély d'Apcher...)

- ✘ Présentation auprès de partenaires à l'occasion :
 - d'une réunion d'échanges et d'information avec les assistantes sociales du département dans les locaux de la Solidarité Départementale (18 janvier)
 - des tables rondes organisées par le CLIC en partenariat avec le CODERPA Lozère sur le thème de l'aide aux aidants familiaux (4 mars, 10 juin, 20 octobre, 16 novembre) avec mise à disposition de flyers pour le public
 - d'une rencontre avec l'animatrice départementale du CLIC (21 avril)
 - d'un entretien en Mairie de Marvejols avec la chargée de l'action sociale (28 avril)
 - d'une réunion à l'invitation du conseil municipal de la mairie du Rozier (15 juin)
 - d'une réunion de travail avec les représentants du service Action sociale de la MSA du Languedoc (14 septembre)
 - du débat organisé par l'Inspection Académique de Lozère (15 novembre) avec distribution de flyers aux participants
 - d'une rencontre avec le conseil communautaire du Gévaudan (24 novembre)
 - d'une après-midi info logement organisée par l'ADIL Lozère (26 novembre)

3.4 - Site Internet d'information aux familles

OBJECTIFS :

- *Accompagner par l'information les familles dans leurs responsabilités*
 - *Permettre une meilleure autonomie des familles visant à diminuer le risque d'exclusion*
 - *Donner une information utile et pratique pour une meilleure intégration locale et faciliter les démarches des parents cherchant à mieux concilier vie familiale et vie professionnelle*
 - *Communiquer sur la mission de l'UDAF et le rôle des associations familiales en Lozère*
 - *Mutualiser des ressources ciblées sur des thèmes spécifiques (enfance, jeunesse, services à la personne, autres services)*
 - *Rendre accessible aux familles l'information locale à partir de nouvelles technologies*
-
- ✕ Travaux de recherche d'informations locales pour alimenter le site
 - ✕ Mise à jour complète des rubriques existantes (vierges pour la plupart de toute information)
 - ✕ Création de nouvelles rubriques (mémento des différentes aides sociales, procédure de rétablissement personnel, documents à conserver...)
 - ✕ Relance de la rubrique "actualité" pour fidéliser l'internaute et relayer les nouvelles informations des partenaires (UNAF, ADIL, associations...)
 - ✕ Mise en place de liens vers différents sites (partenaires, associations familiales, services familiaux...)



3.5 - Soutien d'actions "parentalité" et conférence départementale de la famille

OBJECTIFS :

- *Rassembler pour faire connaître les acteurs s'impliquant dans la politique familiale départementale*
- *Soutenir des partenaires à l'occasion de l'organisation de la Semaine Bleue, de conférences sur l'éducation*

Soutien d'actions "parentalité"

- ✕ Conventions de partenariat formalisées avec des associations
 - Signature de deux conventions avec ALAMAFA et le CODERPA Lozère
- ✕ Réalisation de supports de communication (conception, impression couleur et pliure) sur demande des partenaires
 - 300 affiches et 50 cartons d'invitation pour la conférence ALAMAFA
 - 600 programmes de la Semaine Bleue
- ✕ Information relayée sur le site Internet de l'UDAF (www.udaf48.fr)
 - Animations proposées tout au long de l'année par les associations familiales (bourses de puériculture, matériels de sport, Noël des enfants et des aînés, sorties...)
 - Manifestations organisées dans le cadre de la Semaine Bleue 2010
 - Résumé de l'intervention de Jacques SALOMÉ sur le thème "trouver ou retrouver l'estime de soi" (conférence ALAMAFA)
- ✕ Participation de bénévoles ou salariés UDAF à des manifestations :
 - Conférence ALAMAFA le 11 septembre à Aumont-Aubrac
 - Conférence sur les enjeux du vieillissement le 13 octobre à Mende
 - Table ronde sur "l'aide aux aidants familiaux en Lozère" le 20 octobre à Langogne
 - Conférence à la maison de retraite Saint Martin le 21 octobre à La Canourgue

Conférence départementale de la famille

- ✕ Recherche du thème de la conférence et de l'intervenant principal
- ✕ Contacts avec le Conseil Général de la Lozère pour proposer la signature d'une convention en vue d'organiser la première conférence départementale de la famille
 - Echanges de courriers électroniques (27 août et 7 octobre)
 - Entrevue de la Présidente de l'UDAF avec le Directeur de la Solidarité Départementale (14 septembre)

3.6 - Relais Assistants Maternels de Lozère (RAM)

OBJECTIFS :

- *Favoriser les échanges entre les enfants, les parents, les assistants maternels*
 - *Organiser l'information des parents et des assistants maternels*
 - *Susciter et promouvoir la formation d'assistants maternels*
 - *Mettre en place des actions dans les communes du département*
 - *Avoir un rôle de prévention des conflits entre parents et assistants maternels*
 - *Participer à une fonction d'observation des conditions locales d'accueil des jeunes enfants*
-
- ✘ **Projet UDAF retenu pour la mise en place d'un Relais Assistants Maternels sur le département (15 janvier), suite à l'appel public à la concurrence lancé en octobre 2009 par la Caisse Commune de Sécurité Sociale de la Lozère**
 - ✘ **Elaboration d'un projet de service, d'une charte de qualité et d'un règlement intérieur en Commission Parentalité des 29 janvier et 18 mars, validés en conseil d'administration du 30 mars 2010**
 - ✘ **Réunions de travail avec les partenaires financeurs pour le montage de projets de financement**
 - 12 février et 16 avril, Caisse Commune de Sécurité Sociale – Famille de la Lozère
 - 15 mars et 18 mai, Conseil Général de la Lozère
 - 22 mars, Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Communauté de communes Cœur de Lozère
 - 7 juin, Mutualité Sociale Agricole du Languedoc
 - ✘ **Contacts et/ou rencontres avec des différentes Communautés de communes de Lozère afin de connaître les besoins du territoire ainsi que le nombre d'assistants maternels**
 - 11 février, Communauté de communes de la Terre de Peyre
 - 17 février, Communauté de communes Cœur de Lozère
 - 24 février, Communauté de communes de Châteauneuf de Randon
 - 4 mars, Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
 - 5 mars, Communauté de communes de Villefort
 - 18 mars, Communauté de communes de la Vallée de la Jonte
 - 23 mars, Communauté de communes du Valdonnez
 - 30 mars, Communauté de communes Pays de Chanac
 - 14 avril, Communauté de communes du Pays de Florac et du Haut Tarn
 - 15 avril, Communauté de communes Margeride-Est
 - 21 avril, Communauté de communes Aubrac-Lot-Causse
 - 23 avril, Communauté de communes de l'Aubrac lozérien
 - 28 avril, Communauté de communes du Gévaudan
 - 31 août, Communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes

- ✘ Appel d'adhésion lancé en direction de toutes les Communautés de communes de Lozère pour les informer de l'ouverture prochaine du RAM et du montant proratisé de leur contribution financière pour l'année 2010
- ✘ Recrutement d'une éducatrice de jeunes enfants au poste d'animatrice du RAM
- ✘ Ouverture le 1^{er} juin 2010 du service dans les locaux de l'UDAF Lozère
 - Mise en place d'un accueil physique les mardi et jeudi de 14h00 à 17h00 et de permanences téléphoniques les lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
- ✘ Conception de conventions de partenariat envoyées aux Communautés de communes ayant manifesté leur souhait d'adhésion au Relais
 - Cinq conventions signées pour la période 2010-2012 :
 - Communauté de communes Cœur de Lozère
 - Communauté de communes de la Vallée de la Jonte
 - Communauté de communes du Valdonnez
 - Communauté de communes de la Vallée Longue et du Calbertois en Cévennes
 - Communauté de communes Apcher-Margeride-Aubrac
- ✘ Communication réalisée pour annoncer l'ouverture du RAM et définir sa mission auprès des futurs utilisateurs :
 - Passage sur les ondes radio départementales (radio Totem, radio Eaux Vives)
 - Interviews par la presse locale (La Lozère Nouvelle, 18 juin)
 - Rédaction d'articles dans la presse (La Lozère Nouvelle, 28 mai et Midi-Libre, 8 juin) ainsi que dans la lettre électronique de l'UNAF (lettre n° 259)
- ✘ Conception d'une brochure de présentation du Relais pour diffuser l'information auprès des assistants maternels, des partenaires, des Communautés de communes...
 - 1 203 exemplaires distribués sur l'année 2010
- ✘ Echanges avec d'autres Relais Assistants Maternels (Aveyron et Cantal) afin de mettre en place un réseau "Petite Enfance" plus large : meilleure réactivité des réponses envers les usagers du RAM, avoir une actualisation des informations...
- ✘ Entretiens avec l'antenne de Pôle Emploi Mende afin de susciter de nouvelles vocations pour la profession d'assistant maternel au sein des demandeurs d'emploi
- ✘ Premières permanences créées au sein des Communautés de communes adhérentes au Relais ayant pour but la mise en place de regroupements d'assistants maternels et d'actions locales
- ✘ Réunion du comité de suivi et de pilotage du RAM avec les principaux partenaires pour un bilan d'étape après trois mois d'ouverture (*14 septembre*)

- ✘ Signature d'une convention départementale entre le Conseil Général de la Lozère, la Caisse Commune de Sécurité Sociale – Famille de la Lozère, l'UDAF Lozère et la Mutualité Sociale Agricole du Languedoc, pour la mise en place du Relais Assistants Maternels départemental
- ✘ Signature d'une convention d'objectifs et de financement entre la CCSS et l'UDAF Lozère ainsi qu'une convention d'engagement "aide au démarrage"
- ✘ Installation du Relais Assistants Maternels le 4 novembre 2010 dans les locaux de la Maison Solidaire de Mende (Espace Jean Jaurès)
 - Plus grande amplitude au niveau des permanences téléphoniques
 - lundi, mardi et jeudi de 9h00 à 12h00
 - mardi et jeudi de 14h00 à 17h00
 - Augmentation du nombre de permanences locales d'accueil (8)
- ✘ Mise à jour de la brochure de présentation du RAM pour intégrer les Communautés de communes adhérentes au Relais

4. ACTION SOCIALE - SERVICES MJPM, MJAGBF ET MASP

4.1 - Cadre réglementaire

Le point marquant de l'année 2010 est l'**autorisation** donnée aux services MJPM (mandataire judiciaire à la protection des majeurs) et MJAGBF (mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial) à exercer pour une durée de 15 ans courant novembre, suite à des dossiers déposés et soutenus devant le CROSMS en lien avec Monsieur l'Inspecteur de la DDCSPP de la Lozère (articles L.312-1-14^{ième} et L.312-1-15^{ième} CASF).

Une visite de conformité est prévue à la fin du premier semestre 2011 suivant les modalités du Code de l'action sociale et des familles.

A noter également que les services sus-visés ont été autorisés avec une augmentation de leur capacité pour les années à venir.

Les **différents outils** liés à la loi du 2 janvier 2002 sont travaillés et mis en jeu. Le premier semestre 2011 a donné lieu à des enquêtes de satisfaction pour les familles et majeurs confiés par les mandants (juges des tutelles et juge des enfants) afin de connaître leur avis quant à la qualité du service offert, tout comme l'appréciation du projet de service et la compréhension des outils de la loi 2002.

A cet égard, le conseil d'administration de l'UDAF de la Lozère a validé l'ensemble des outils proposés en décembre 2010.

4.2 - La professionnalisation des mandataires et des délégués aux prestations familiales

Conformément au cadre réglementaire, les formations sont réalisées suivant le planning (l'ensemble des professionnels doit être formé à la fin 2011).

Le personnel ayant suivi les formations CNC mandataires, CNC DPF, les a réussies. Pour 2011, l'autre partie des équipes est en formation à l'Institut Méditerranéen de Formation à Nîmes (idem année 2010).

Les agents administratifs et comptables ont participé tout au long de l'année 2010 à des sessions de formations au logiciel UNI-T (rapprochement bancaire, reversement aide sociale, frais de gestion...) organisées par la société SIGMA.

4.3 - Activité des services

4.3.1 - Les chiffres-clés

- ✕ Service MJPM : Janvier 2010 : 475 dossiers
Décembre 2010 : 479 dossiers
- ✕ Service MJAGBF : Janvier 2010 : 28 dossiers
Décembre 2010 : 28 dossiers
- ✕ Service MASP : Janvier 2010 : 4 dossiers
Décembre 2010 : 2 dossiers

4.3.2 - Commentaires

- ✕ Concernant la MJAGBF, apparaît un paradoxe. Malgré sa mise sur le devant de la scène par plusieurs lois récentes (loi du 31 mars 2006 sur l'égalité des chances, loi du 5 mars 2007 sur la prévention de la délinquance, loi du 5 mars 2007 relative à la protection de l'enfance) et débats (cas de l'absentéisme scolaire), celle-ci est aujourd'hui relativement marginale en France comme au niveau départemental.

La mise en jeu de la subsidiarité de la justice (par l'utilisation d'une nouvelle mesure codifiée dans le Code de l'action sociale et des familles appelée Mesure d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale) pose question, non pas sur son principe reconnu par tous, mais sur le fait qu'en cas de non formalisation de la MAESF, la MJAGBF ne peut être mobilisée. Pourtant le caractère indispensable de cette mesure (impact sur le logement, la santé, l'éducation...) doit être rappelé.

- ✕ Pour le service MJPM, celui-ci est impacté par la mise en jeu de la réforme tant au niveau des nouvelles normes que pour les pratiques professionnelles (inventaire, projet personnalisé, logement...).

Les réflexions sur ces points-là sont intéressantes pour les équipes en place et se poursuivront tout au long des années à venir.

- ✕ Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)

Deux situations sont confiées à l'UDAF de la Lozère. Il est donc difficile de faire un bilan sur le volant réalisé. A noter que le nombre total de MASP sur le département de la Lozère correspond à la moyenne nationale.

Afin de réfléchir collectivement sur ce nouveau dispositif (pouvant entraîner une mesure judiciaire en cas d'échec), des échanges sont réalisés avec le Conseil Général de la Lozère.

4.4 - Orientations 2011

Les hypothèses de prévision d'activité sont identiques à celles de 2010, à savoir :

- Evolution dans une tendance en continu depuis plusieurs années des mesures de majeurs protégés avec une augmentation plus ténue du fait de la mise en jeu de la loi du 5 mars 2007
- Arrivée des premières Mesures d'Accompagnement Judiciaire (suite échec MASP)
- Un service MJAGBF en équilibre.

Les projets 2011 sont :

- Les réflexions et améliorations liées à la mise en place des outils de la loi du 2 janvier 2002
- Enquête de satisfaction auprès des usagers
- Mise en place le cas échéant d'un plan d'action qualité
- La réalisation des visites de conformité
- Un maillage territorial maintenu et amélioré en lien avec la proximité des familles et majeurs suivis